

Image not found or type unknown



Vice caché caravane à sellette

Par **Mamajo**, le **31/05/2014** à **00:18**

Il y a 1 mois, une dame a acheté notre caravane. Elle ne nous avait pas encore payé et elle avait déjà commencé à jeter des murs à terre afin de faire des améliorations comme enlevé la chambre des enfants pour faire une plus grande caravane. Maintenant, aujourd'hui, elle nous téléphone pour nous dire qu'elle a découvert un vice caché, le toit coulerait. Elle n'a jamais demandé de vérification et nous n'avons jamais eu de problème d'infiltration d'eau. Quoi faire maintenant, elle a tout défait notre roulotte et vendu des meubles qu'ils y avaient à l'intérieur. Ce n'est plus notre roulotte modifiée comme cela. On fait quoi